

# S10 Gérer ses achats.

**Objectif:** Adopter une attitude responsable vis-à-vis de ses achats alimentaires.

## 1 Alimentation et développement durable.

Le **développement durable** répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est donc un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

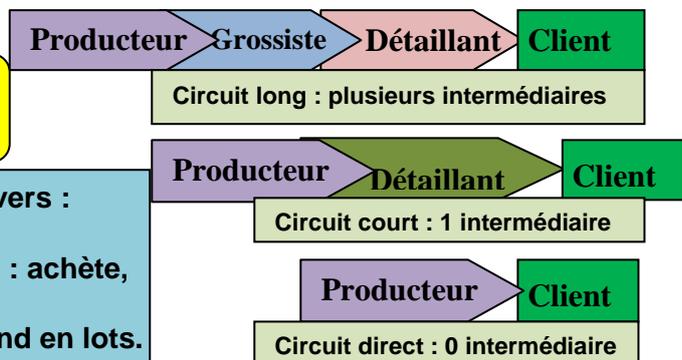
**Acheter des aliments de saison et local**  
Cela limite pollution et l'énergie du transport.  
**Supprimer les produits à usage unique**  
(rasoirs, lingettes : économie de matière)  
**Acheter des éco-recharges (lessive, savon)**  
**Supprimer sacs et emballages plastiques**  
Cela limite leur production et donc la pollution  
**Préférer la viande blanche à la viande rouge**

En fait, le développement durable c'est du simple bon sens : protéger les intérêts des Hommes en respectant la nature et en limitant son **empreinte écologique**.

## 2 Circuits de distribution.

Le trajet d'un produit du producteur au consommateur est le circuit de distribution.

- Le producteur produit et achemine son produit vers :
- Le client : achète directement. (circuit direct)
  - Le détaillant (grandes surfaces, commerçant) : achète, stocke et vend le produit pour le client.
  - Le grossiste: achète de gros volumes et revend en lots.



En limitant les intermédiaires entre producteurs et consommateurs le rapport qualité/prix est meilleur.

## 3 Commerce équitable.

**Système économique** établissant un rapport d'échanges satisfaisants pour tous et qui a pour principe d'aider des coopératives d'artisans dans les pays à se développer de **manière durable**. Il respecte les droits de l'Homme et garanti un produit d'excellente qualité tout en préservant l'environnement.



## 4 Qualité sanitaire des aliments.

**Sécurité sanitaire** : La **Direction départementale de la protection de la population (DDPP)** assure le suivi sanitaire et le contrôle des élevages, des productions industrielles des commerces alimentaires des restaurants. L'**ANSES** veille, alerte et assure une expertise scientifique au niveau de la sécurité sanitaire.

**Traçabilité** : Elle permet de remonter à l'origine exacte de différents lots de matières premières ayant servi à la fabrication du produit et de procéder à des retraits en cas de risque sanitaire. La traçabilité se fait avec le code-barres, la **puce RFID** et les **estampilles sanitaires**.

**Signe de qualité des produits**: Il valorise un produit en mettant en avant ses spécificités. est délivré par les pouvoirs publics.



**Label rouge**: Qualité supérieure.



**Agriculture biologique**  
emploi d'engrais vert, pesticide naturel (-0.9 % d'OGM)



**L'appellation origine protégée**  
concerne un produit dont la production, la transformation et l'élaboration ont lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.

## 5 Les différents modes de paiement.

	Espèces	Carte bleue	Chèque	Prélèvement	TIP
<b>Avantage</b>	Argent réel Accepté partout	Accepté partout Assurance en +	Envoi par la poste. Simple	Débit automatique Pas d'oubli.	Gratuit, simplicité.
<b>Limites</b>	Fausse monnaie	Payante plafond	Faux chèque,	Vérifier le compte	Ne pas l'oublier